



Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le 10 FEV. 2023

ID : 033-213302078-20230210-DEL202305-DE



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 FEVRIER 2023

DELIBERATION 2023.05 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SDEEG : ECLAIRAGE PUBLIC DE LA MEDIATHEQUE

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	2 FEVRIER 2023
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	9 FEVRIER 2023
Conseillers présents	21	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	8	Secrétaire de séance	Clement MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		Serge FLAHAUT
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint		X		Régis EMERIAU
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM	X			
BEAUCHENE Natacha CM		X		Caroline GLIZE
DIRHEIMER Thierry, CM		X		Gilles BOUEY
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
VIDORRETA Virginie, CM		X		Delphine FLOIRAT
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM		X		Marc BOISSEAU
MALVILLE Frédéric, CM		X		Aline FONTAINE
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM		X		André VEYSSIERE

Mairie d'Izon

207, avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 57 55 45 46 - [contact@izon.fr](mailto:contact@izon.fr)[www.izon.fr](http://www.izon.fr)

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SDEEG – PROGRAMME 2023  
ECLAIRAGE PUBLIC**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Considérant que la collectivité peut bénéficier de l'aide financière du SDEEG dans le cadre du programme de travaux d'éclairage public qui seront prévus au budget primitif 2023 ;

Considérant qu'il est prévu de réaliser des travaux pour l'éclairage public d'un montant de 19 779,79 € H.T. (hors maîtrise d'œuvre) concernant l'éclairage de l'esplanade de la médiathèque ;

Considérant l'avis de la Commission Ressources du 2 février 2023,

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter l'aide financière au S.D.E.E.G (20% du montant HT hors frais de gestion) au titre du programme d'éclairage public 2023 suivant le plan de financement ci-dessous :

• montant des travaux H.T.	19 779,79 €
• montant subvention S.D.E.E.G. (20 % du montant H.T. hors frais de gestion)	3 955,96 €
• Maîtrise d'œuvre 7 % du HT	1 384,58 €
• Autofinancement Travaux HT	17 208,41 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de Monsieur Serge FLAHAUT, Adjoint au Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 29 Pour, 0 contre, 0 Abstention,

- **SOLLICITE** l'aide financière du SDEEG au titre du programme de l'éclairage public 2023 suivant le plan de financement prévisionnel précité.

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents ou actes afférent au dossier.

Publiée le  
Le Secrétaire de séance,

MS

Clément MEZERGUE

Fait à Izon, le 9 février 2023  
Le Maire,

Launay



Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.